



<https://latribunelibre.com/emploi/chef-du-service-reglementation-et-temps-de-travail-f-h-2>

## Chef du service Règlementation et temps de travail F/H

### Description

#### Description du poste

Sous la responsabilité du directeur général des services adjoint en charge des ressources humaines, du dialogue social et de la prévention, vous prenez en main la coordination et le pilotage du service « Règlementation & temps de travail », composé de trois agents (2 gestionnaires catégorie B, 1 gestionnaire catégorie C).

Votre rôle est central : vous garanzissez la maîtrise réglementaire des thématiques RH sensibles et veillez à la bonne application des procédures dans un environnement exigeant et en constante évolution.

#### Vos missions principales :

- Manager et animer l'activité de votre équipe, en assurant un suivi opérationnel fluide et rigoureux ;
- Assurer l'expertise réglementaire sur l'ensemble du périmètre RH concerné par le service ;
- Superviser les dossiers liés à la santé des agents : congés longue maladie ou grave maladie, congés de longue durée, accidents du travail, maladies professionnelles, expertises médicales, rentes, capitaux décès, subrogation, protection sociale complémentaire? ;
- Piloter la gestion du temps de travail et du télétravail, en lien avec les orientations de la direction ;
- Organiser et sécuriser le suivi des instances, notamment la CPE (commission de prévention et d'accompagnement des situations d'inaptitude) et la CPANT, dans le respect des cadres réglementaires ;
- Contribuer à l'organisation des élections professionnelles ;
- Appuyer la DRH en tant que conseiller(e) juridique sur l'ensemble des sujets RH, grâce à une veille constante et une expertise transversale.

Ce poste vous permettra de valoriser vos compétences en management et en droit public tout en jouant un rôle stratégique dans le pilotage des politiques RH d'un grand établissement.

#### Logiciels ou matériels spécifiques utilisés :

### Organisme employeur

Université Claude Bernard Lyon 1

### Type de poste

Temps plein

### Secteur

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

### Lieu du poste

69266, VILLEURBANNE,  
VILLEURBANNE, France

### Date de publication

23 septembre 2025 à 17:11

### Valide jusqu'au

23.10.2025

- SIRH
- Logiciel de suivi des congés

## **Qualifications**

Pour réussir dans cette fonction à haute responsabilité, vous mobilisez une solide expertise réglementaire en ressources humaines, ainsi que des compétences avérées en coordination d'équipe et en gestion de projets.

## **Compétences attendues :**

- Vous avez une expérience confirmée en management et en coordination d'activités ;
- Vous savez structurer et formaliser des procédures, et avez déjà mené des projets RH dans leur globalité ;
- Vous êtes reconnu pour votre maîtrise du cadre réglementaire RH, notamment dans la fonction publique ;
- Vous êtes capable de prioriser les urgences, anticiper les risques et tenir des échéances dans des contextes sensibles.

## **Connaissances attendues :**

- Vous maîtrisez le droit de la fonction publique, les textes réglementaires RH, ainsi que les dispositifs de protection sociale et de gestion de la maladie ;
- Vous connaissez les instances disciplinaires et les procédures associées.

## **Savoir-être indispensable :**

- Vous faites preuve d'un grand sens des responsabilités, avec rigueur et fiabilité dans le traitement de vos dossiers ;
- Discrétion et confidentialité sont pour vous des réflexes naturels ;
- Vous savez travailler en autonomie, prendre des initiatives et proposer des solutions adaptées aux enjeux du service.

**Niveau d'expérience souhaité :** supérieure à 3 ans

**Poste à pouvoir** le 01/12/2025

**Le poste est ouvert aux contractuels et aux titulaires de catégorie A IGE**

**Rémunération mensuelle brute:** 2481,44euro

**En rejoignant l'Université Lyon 1, vous pourrez bénéficier de :**

- 48.5 jours de congés annuels, dès la première année universitaire, aménagement possible du temps de travail sur 4.5 jours, 37h30 / semaine, la possibilité d'avoir des jours de télétravail réguliers et/ou ponctuels, sous conditions,
- la participation au remboursement des frais de transport, forfait mobilité durable, aux frais complémentaire santé à hauteur de 15euro/mois, ...
- l'accès à des prestations d'action sociale, accès aux services de la crèche et du centre de loisirs situés sur le campus Lyon Tech La Doua
- l'accès aux activités artistiques et sportives de l'université, tarifs préférentiels loisirs,
- possibilités de développement professionnel en interne (concours, mobilité, formation continue et parcours professionnel)
- restauration sur le campus avec une participation financière de l'université